



## ASSURANCE

■ **D'après une enquête dévoilée par Optimind, l'implication des assureurs français est grandissante. Malgré un état d'avancement des travaux encore très inégal, le gros des troupes pense pouvoir être en ordre de marche dans les délais prévus.**

# Solvabilité II : les assureurs français seront prêts dans les délais prévus

Mieux vaut tard que jamais. A l'abord de la dernière ligne droite, les assureurs français ont désormais tous engagé des projets sur Solvabilité II, le futur cadre prudentiel européen censé s'appliquer en 2013, comme le montre une enquête réalisée par OpinionWay pour le cabinet Optimind. Cette mobilisation est toutefois assez récente pour un bon nombre d'entre eux. Plus d'un tiers des 64 organismes d'assurances interrogés s'y sont ainsi mis il y a moins de deux ans et 3 % au cours des douze derniers mois. Preuve de cette implication croissante, les budgets consacrés à

ce chantier ont augmenté chez 60 % d'entre eux. Quant au nombre de salariés mobilisés autour de Solvabilité II, il est de 20 en moyenne par entreprise, contre 12 il y a un an.

Sans surprise, l'état d'avancement des travaux est très inégal. Sur le 1<sup>er</sup> pilier (le volet quantitatif de la directive), ils sont finalisés ou presque dans 64 % des cas. En 2011, les énergies se concentrent sur le 2<sup>e</sup> pilier (gouvernance des risques). Sur le 3<sup>e</sup> pilier (communication financière), tout reste à faire ou presque dans 42 % des entreprises.

Au final, « le marché sera prêt à minima. On sent une sérénité

d'ensemble qu'il n'y avait pas il y a deux, trois ans », relève Christophe Oberlé, le président d'Optimind. Pour le 1<sup>er</sup> pilier, 85 % des assureurs pensent être au rendez-vous le jour J. Soit plus que pour le 2<sup>e</sup> pilier

# 34%

**des assureurs français pensent que les nouvelles contraintes prudentielles pourraient les forcer à céder ou à abandonner certaines activités.**

(70 %) et le 3<sup>e</sup> pilier (60 %). Il va sans dire qu'un décalage de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 donnerait un peu d'air à la grande majorité des acteurs.

Interrogés sur l'impact de Solvabilité II, les assureurs français sont 34 % à penser que les nouvelles contraintes prudentielles pourraient les forcer à céder ou à abandonner certaines activités. Enfin, ils sont beaucoup plus nombreux qu'en 2010 (90 %, contre 69 %) à penser que ce régime les obligera à se désengager des marchés actions, un mouvement déjà bien engagé.

LAURENT THÉVENIN